

D3SP : Dirigeant de Société de Sécurité et de Sûreté Privée

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

NCO FORMATIONS GLOBALES

Coralie DABON

05.46.83.25.03

c.dabon@nco.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi

Jeune de moins de 26 ans

Personne handicapée

Salarié(e)

Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

- L'agrément dirigeant repose sur une condition de nationalité. Il peut être délivré aux personnes de nationalité française, aux ressortissants d'un État membre de l'Union européenne et aux ressortissants d'un État ayant conclu une convention bilatérale avec la France (Algérie, Andorre, États-Unis, Gabon, Islande, Liechtenstein, Monaco, Norvège, République du Congo, Suisse, Canada, République centrafricaine, Mali, Sénégal, Togo). - La délivrance de l'agrément dirigeant est soumise à une condition de moralité. Le processus d'examen de la demande de titre inclut notamment une enquête administrative durant laquelle sont consultés les fichiers TAJ, FPR et B2. Cette enquête permet de vérifier que le demandeur n'a pas commis d'actes incompatibles avec l'exercice d'une activité privée de sécurité. - Maîtriser la langue française.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir l'aptitude professionnelle à diriger ou gérer une entreprise de sécurité ou de sûreté privée : - Structurer et piloter l'activité de la société de sécurité et de sûreté privée en conformité avec la réglementation et les obligations en vigueur. - Superviser la gestion financière et comptable de la société de sécurité et de sûreté privée. - Piloter la gestion des ressources humaines de la société de sécurité et de sûreté privée. - Assurer le développement commercial de la société de sécurité et de sûreté privée.

Contenu et modalités d'organisation

• UV 1 : Structurer et piloter l'activité de la société de sécurité et de sûreté privée en conformité avec la réglementation et les obligations en vigueur. • UV 2 : Superviser la gestion financière et comptable de la société de sécurité et de sûreté privée. • UV 3 : Piloter la gestion des ressources humaines de la société de sécurité et de sûreté privée. • UV 4 : Assurer le développement commercial de la société de sécurité et de sûreté privée. valuations / Examen : - QCM. - Etudes de cas pratique. - Elaboration d'un projet professionnel. - Présentation et soutenance à l'oral.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Dirigeant de société de sécurité et de sûreté privée - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00553056	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Échillais (17)	NCO FORMATIONS GLOBALES		MON COMPTE FORMATION	FPC